



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16/02/2022

France Relance : 8 nouveaux lauréats de l'appel à projets francilien « fonds mobilités actives » pour près de 12 M€

Dans le cadre du plan vélo, l'Etat vient de retenir 8 projets, lauréats de l'appel à projets (AAP) régional « fonds mobilités actives ». Cet appel à projets soutient à hauteur de 12 millions d'euros les projets de résorption de discontinuités d'itinéraires cyclables, de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, notamment la pérennisation des pistes cyclables provisoires, ou encore la réalisation des pistes cyclables structurantes pour le territoire francilien et utiles pour desservir les sites des Jeux Olympiques de 2024.

Cet AAP francilien s'adressait aux maîtres d'ouvrage publics, notamment les collectivités territoriales et leurs groupements, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale ou encore les établissements publics d'aménagement.

Les 8 projets lauréats :

- A Paris (75), la piste cyclable « L4 » entre Porte d'Orléans et l'Île de la Cité sera pérennisée.
- En Seine-et-Marne (77), des pistes cyclables et des cheminements piétons seront aménagés dans les communes de Chessy et de Coupvray.
- Dans les Yvelines (78), la liaison cyclable « Plaisir-Grignon - Magny-les-Hameaux » sera aménagée dans le cadre du projet de RERV.
- Dans les Hauts-de-Seine (92), des aménagements cyclables seront installés sur la RD 62 dans les communes de Bagneux et Montrouge.
- Dans les Hauts-de-Seine (92), des pistes cyclables seront définitivement aménagées dans les voies couvertes dans le complexe des voies Bâtisseurs - Sculpteurs et dans la voie Carpeaux, en continuité des liaisons cyclables déjà existantes et en jonction avec le boulevard circulaire.
- En Seine-Saint-Denis (93), des aménagements cyclables seront réalisés sur l'avenue Salengro à La Courneuve.

- En Seine-Saint-Denis (93), un aménagement cyclable sera créé à La Courneuve, sur la rue de la Convention (RD986).
- En Seine-Saint-Denis (93), un aménagement cyclable sécurisé sera créé dans la commune du Bourget, sur la RD932 entre la rue de l'abbé Niort et la rue Chevalier de la Barre.

De nouveaux lauréats sont en cours de sélection pour une enveloppe francilienne supplémentaire de 18 M€ de crédits France Relance.

Qu'est-ce que le « Fonds mobilités actives » ?

Parmi les mesures clés du Plan Vélo, le Gouvernement a annoncé la mobilisation inédite de l'Etat à hauteur de 350 millions d'euros pour la création d'un « fonds mobilités actives » consacré au cofinancement d'infrastructures cyclables aux côtés des collectivités territoriales. Ce fonds est notamment consacré à la réalisation d'itinéraires cyclables et à la résorption des discontinuités d'itinéraires (franchissements de gares, d'autoroutes, etc.), qui pénalisent la sécurité et la qualité du trajet des cyclistes.

Afin d'identifier les projets dans les territoires éligibles à ce financement, le ministère de la transition écologique a lancé le premier appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » en décembre 2018. En complément, le plan France Relance soutient l'appel à projets régional « Aménagements cyclables » lancé le 1^{er} octobre 2021.

> Pour en savoir plus sur l'AAP :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/lancement-d-un-appel-a-projets-regional-a6013.html>



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)



5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15